

## Le dépôt de nos demandes

La ronde de négociation est officiellement lancée! Nos représentants ont déposé nos demandes pour les deux tables de négociation du personnel enseignant (CS Crie et CS Kativik) le 17 octobre et pour les deux tables du personnel de soutien scolaire (CS Crie et CS Kativik) le 18 octobre.

## Un rappel du mode de fonctionnement

Il est bon de se rappeler que la CSQ porte en notre nom et au nom de tous ses membres du secteur public, à la table de négociation des matières intersectorielles, les demandes portant sur les enjeux suivants :

- les hausses salariales;
- l'augmentation de la prime d'isolement et d'éloignement;
- la retraite;
- les droits parentaux;
- les disparités régionales.

Un des enjeux concernant les disparités régionales porte sur une compensation pour les personnes salariées qui se voient imposer les bénéfices de disparités régionales, tels les sorties et le logement. D'autres enjeux portant sur les disparités régionales sont négociés directement aux tables de l'AENQ.

Ces demandes dites de matières « intersectorielles » ont été déposées le 24 octobre.

## Thèmes et enjeux pour le personnel de soutien scolaire et pour le personnel enseignant

Les demandes pour les membres du personnel de soutien scolaire sont axées autour de 5 thèmes :

- l'attraction et la rétention du personnel;
- la valorisation et la stimulation de l'emploi;
- les perspectives d'avenir et les promotions;
- la révision de certaines conditions de travail;
- le rehaussement salarial sectoriel.

Les demandes pour les membres du personnel enseignant sont axées autour des enjeux suivants :

- l'attraction et la rétention;
- la tâche et la composition de la classe;
- les élèves HDAA;
- le perfectionnement;
- la majoration de traitement sectorielle.

Certaines de nos demandes sont communes pour les 4 tables, dont certaines coordonnées avec l'ensemble des tables des membres de la CSQ du réseau scolaire, voire même avec d'autres centrales syndicales : la contribution de l'employeur pour l'assurance maladie, les congés spéciaux liés à un décès, les congés pour obligations familiales, la mise en place d'un comité national d'évaluation des emplois en éducation, etc.

## Nos représentants pour les négociations

### **François Beauchemin**

Conseiller syndical pour l'AENQ, il agira à titre de porte-parole pour les tables du personnel enseignant et co-porte-parole pour les tables du personnel de soutien scolaire. Il fut lui-même enseignant pendant 9 ans à la CSK, membre du comité exécutif de l'AENQ comme directeur de secteur pour le personnel enseignant de la CSK pendant 10 ans et négociateur pour l'AENQ lors des trois dernières rondes. Il possède donc une connaissance approfondie de nos milieux de travail.

### **Larry Imbeault**

Président de l'AENQ, il siège au Comité exécutif de l'AENQ depuis 1999. Il a été négociateur lors des quatre dernières rondes de négociations et le sera à nouveau aux tables du personnel de soutien scolaire (S8-S9). Libéré à temps plein pour l'AENQ, il est néanmoins employé de la CSK depuis plus de 22 ans. Également, tel que le prévoient les statuts de l'AENQ, il est le coordonnateur des négociations à l'AENQ.

### **Nathaly Castonguay**

Négociatrice professionnelle depuis 25 ans, Conseillère syndicale pour la CSQ et agissant à titre de ressource de la FSE pour nos tables du personnel enseignant (E3-E4), elle fut négociatrice pour l'AENQ lors des trois dernières rondes et est donc elle aussi très au courant de nos réalités particulières.

### **Marie-Claude Morin**

Avocate spécialisée en droit du travail, Conseillère syndicale à la CSQ depuis près de 25 ans, elle possède une bonne expérience de négociation et de tous les aspects légaux de notre réalité et elle agira à titre de co-porte-parole et représentante de la FPSS pour nos tables du personnel de soutien scolaire (S8-S9).

### **Daniel Charest**

Enseignant au Sud pendant 35 ans, puis à Quaqtaq quelques années, il est Directeur de secteur pour le personnel enseignant de la CSK depuis 2014. Il agira comme représentant politique de l'AENQ aux tables de négociation du personnel enseignant (E3 et E4).

### **Tarek Khazen**

Vice-président de l'AENQ, il agira encore une fois à titre de responsable de l'action-mobilisation. Il a enseigné à la CSC pendant plus de 25 ans à Waswanipi. Il est membre du Comité exécutif de l'AENQ depuis 2006.

## Quelle est la suite ?

Tel que prévu dans le code du travail, les employeurs ont 60 jours pour déposer leurs propres demandes qui sont souvent, en partie du moins, en réponse à nos propres demandes. Nous devrions donc nous rencontrer avant la période des fêtes afin de recevoir leurs demandes.

Considérant la pénurie de personnel au Nunavik et en Eeyou Istchee, espérons que les commissions scolaires en sont conscientes et que cela se reflétera dans les dépôts de leurs demandes et tout au long des négociations afin d'améliorer vos conditions de travail.

Visitez [www.aenq.org](http://www.aenq.org) fréquemment.

Solidarité !

### **Larry Imbeault**

**Président et Coordonnateur de la négociation**